

VISIO - Contentieux de la discipline

TOO081CDIS

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -
Synchrone

Objectifs

- Identifier les contentieux en matière de discipline des agents

Public Visé

DRH • Cadres et agents des services RH • Responsables et gestionnaires du contentieux

Pré Requis

Avoir des connaissances en droit disciplinaire de niveau confirmé

Objectifs pédagogiques

Identifier les contentieux en matière de discipline des agents

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique et mise en perspective jurisprudentielle
- Etude de cas pratiques illustratifs traités par un conseil de discipline puis au contentieux
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

- **Suspension : conditions et mise en œuvre** (conditions légales et jurisprudentielles, incidence sur le traitement, levée de la suspension...)
- **Engagement de la procédure disciplinaire ; les obligations de la collectivité employeur (droits de l'agent, délais, obligations procédurales)**
- **Procédure devant le conseil de discipline (présidence, parité, quorum, audition des parties, confrontations, délibération)**
- **Prononcé de la sanction**
- **Voies de recours de l'agent**
- **Effets de l'annulation par le juge, les différents cas d'annulation**
- **Effets de l'amnistie**

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire spécialiste de la discipline

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

- **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Assiduité et Fin de formation.

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée **Effectif** **€ Tarifs (net de taxes)**

7.00 Heures

De 4 à 14 Personnes

Inter (Par personne) : 660.00

1 Jour

Inter Adhérent (Par personne) : 620.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org